



Universität
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

25
jahre
ans

Journée de formation des responsables de programmes de l'UFA

Sarrebruck, 20/09/2024



Programme

01

Infos en ligne et attribution des allocations

02

Utilisation et justification des allocations

03

Cours de langue en ligne: présentation de DUO

04

Relations publiques

05

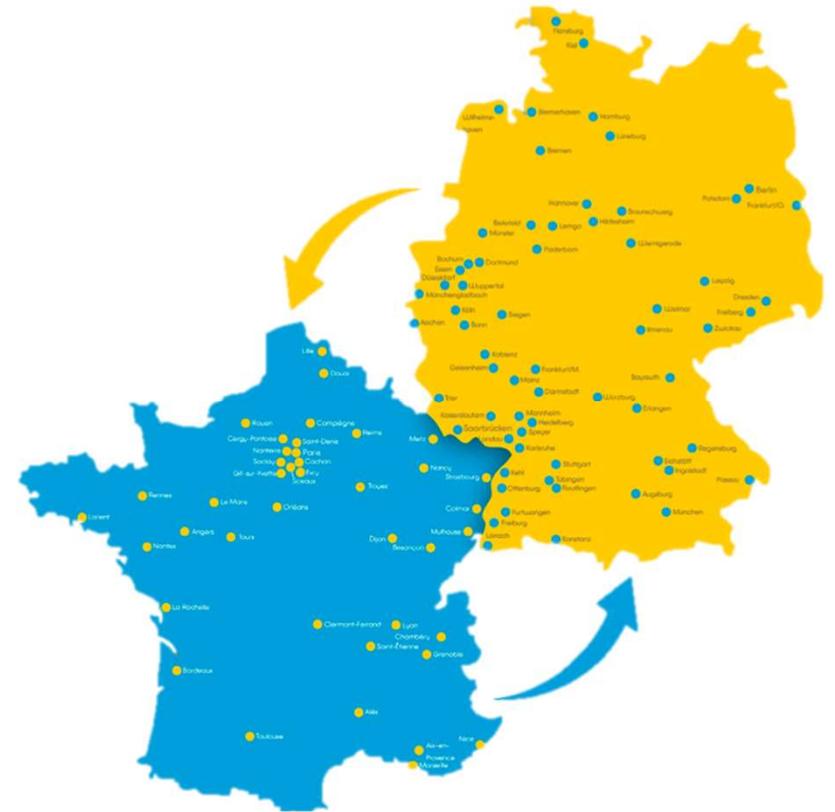
Dépôt d'une demande de soutien et évaluation

06

Formation doctorale

07

Questions ouvertes / clôture de la journée de formation



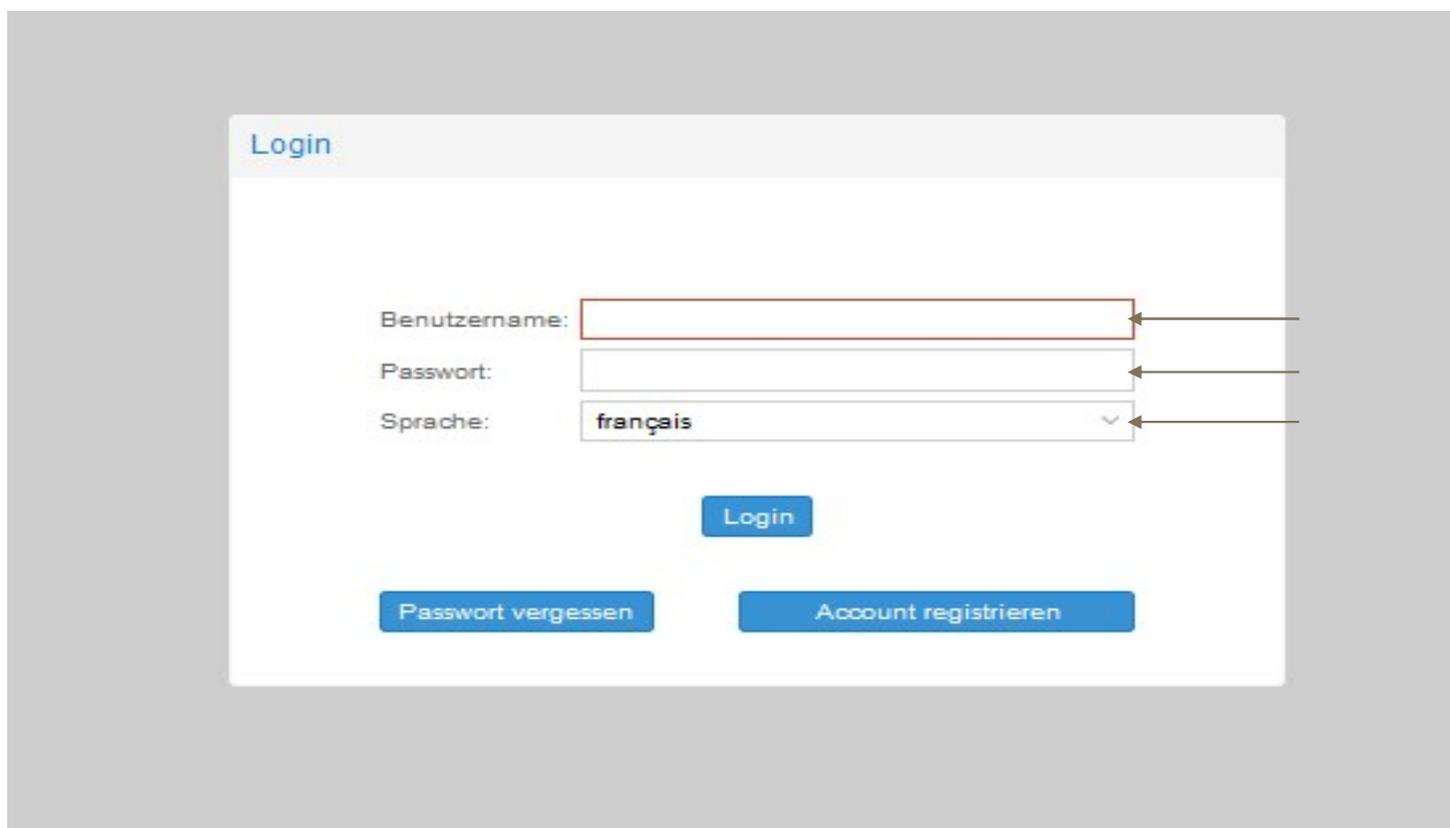
L01

Infos en ligne et attribution des allocations



1. Introduction Infos en ligne

Site Infos en ligne: <https://login.dfh-ufa.org/>



The screenshot shows a login form titled "Login" with the following fields and buttons:

- Benutzername:
- Passwort:
- Sprache:
- Buttons: Login, Passwort vergessen, Account registrieren

Three arrows point to the right side of the input fields for "Benutzername", "Passwort", and "Sprache".

1. Introduction Infos en ligne

informations générales

 <p>Universität franco-allemande Deutsch-Französische Hochschule</p>	Numéro de coopération:	Date du prochain dépôt de demande de soutien:	2022	Type:	
	Nom:				
	Coopération:				

<

navigation

Logout

Cursus:

Navigation

- guide
- coordonnées
- coordonnées bancaires
- Guide des études
- interlocuteur(s)
- récapitulatifs
- déclarer des doubles diplômés
- notifier un abandon / une interruption
- année universitaire 2022/2023
 - liste des étudiants
 - résumé
- année universitaire 2021/2022
- année universitaire 2020/2021
- année universitaire 2019/2020
- année universitaire 2018/2019
- année universitaire 2017/2018

guide

Madame, Monsieur,

Bienvenue dans votre espace personnel UFA !

Vous y trouverez diverses fonctions que nous avons détaillées ci-après. Les rubriques contenues dans cet espace s'affichent en fonction du moment de l'année et de l'avancement de votre cursus.

Informations d'ordre général

- Délais
- Coordonnées
- Coordonnées bancaires
- Interlocuteur
- Récapitulatifs
- Déclarer des doubles diplômés
- Notifier un abandon ou une interruption des études
- Année universitaire
- Année universitaire actuelle voire suivante
- Années universitaires terminées - justificatif d'utilisation des allocations

1. Introduction Infos en ligne

informations générales

 Université franco-allemande
Deutsch-Französische Hochschule

Numéro de coopération: 2022 Type: binational
Date du prochain dépôt de demande de soutien:
Nom:
Coopération:

navigation **Coordonnées bancaires**

Logout

Cursus:

Navigation

- guide
- coordonnées
- coordonnées bancaires**
- Guide des études
- interlocuteur(s)
- récapitulatifs
- déclarer des doubles diplômés
- notifier un abandon / une interruption
- année universitaire 2022/2023
 - liste des étudiants
 - résumé
- année universitaire 2021/2022
- année universitaire 2020/2021
- année universitaire 2019/2020
- année universitaire 2018/2019
- année universitaire 2017/2018

Enregistrer Annuler la saisie

IBAN: BIC:

Nom de la banque:

Nom du titulaire du compte:

Objets du virement

Objet du virement Préfinancement:

Objet du virement aides aux frais de fonctionnement:

Objet du virement Aide à la mobilité:

Objet du virement Divers:

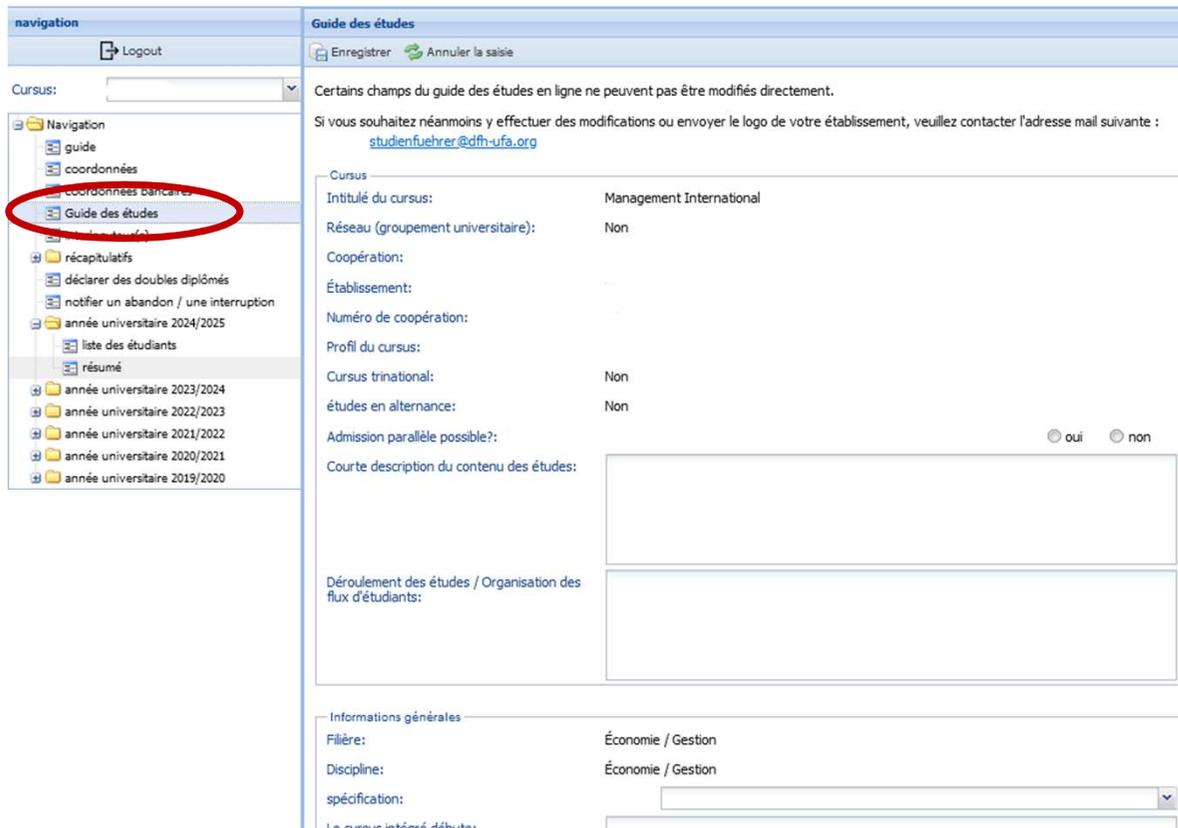
1. Introduction Infos en ligne



1. Introduction Infos en ligne

Guide des études en ligne

Vous pouvez actualiser les informations qui apparaissent dans le guide des études en ligne via votre espace Infos en ligne:



navigation Logout

Guide des études Enregistrer Annuler la saisie

Cursus: [dropdown]

Certains champs du guide des études en ligne ne peuvent pas être modifiés directement.

Si vous souhaitez néanmoins y effectuer des modifications ou envoyer le logo de votre établissement, veuillez contacter l'adresse mail suivante : studienfuehrer@dfh-ufa.org

Cursus

Intitulé du cursus: Management International

Réseau (groupement universitaire): Non

Coopération: [dropdown]

Établissement: [dropdown]

Numéro de coopération: [input]

Profil du cursus:

Cursus trinational: Non

études en alternance: Non

Admission parallèle possible?: oui non

Courte description du contenu des études: [text area]

Déroulement des études / Organisation des flux d'étudiants: [text area]

Informations générales

Filière: Économie / Gestion

Discipline: Économie / Gestion

spécification: [dropdown]

Le cursus intégré débute: [input]

1. Introduction Infos en ligne

Guide des études en ligne

Outil important de la politique de communication de l'UFA :

- Utilisé par les futur*es étudiant*es afin de s'informer sur les cursus proposés par l'UFA
- Utilisé par les collaborateur*trices de l'UFA sur des salons pour des conseils ciblés pour les futur*es étudiant*es



The image shows a filter interface with a blue background. It contains four dropdown menus for selection:

- Domaine de formation :** Veuillez sélectionner
- Type de cursus:** Veuillez sélectionner
- Lieu dans le pays d'origine** : Veuillez sélectionner
- Lieu dans le pays partenaire** : Veuillez sélectionner

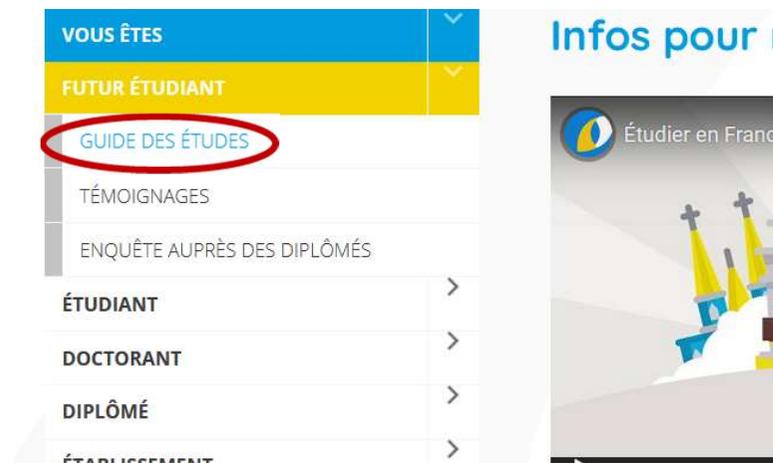
Below the dropdowns, there are three buttons:

- uniquement des cursus en alternance
- uniquement des cursus trinationalaux
- supprimer le filtre

1. Introduction Infos en ligne

Guide des études en ligne

Disponible sur notre site internet directement via la page d'accueil ou p.ex. sous „vous êtes“ → „Futur*e étudiant*e“ → „guide des études“



2. Attribution des allocations

A

Inscription et réinscription des étudiants

B

Demande de subvention

L A

Inscription et réinscription des étudiants

A. Inscription et réinscription

- Inscription exclusivement en ligne

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etudiant/informations-pour-etudiants>

- Accès après login ou création d'un compte pour les nouveaux étudiants
- Plusieurs rubriques et services pour les étudiants :
 - inscription / réinscription
 - déclaration d'abandon
 - rapport final
 - informations concernant les aides à la mobilité
 - attestations

A. Inscription et réinscription

- Inscription et réinscription obligatoires pour TOUS les étudiants
- Tous les ans jusqu'à l'obtention du double diplôme
- L'étudiant commence un nouveau programme = **nouvelle inscription**
- L'étudiant continue ses études dans un programme = **réinscription**

A. Inscription et réinscription

A.1 Délais



- Du 2 mai au 30 septembre 2024 dernier délai
- Inscription pour l'année universitaire complète – pas de réinscription au deuxième semestre
- Possibilité d'inscription du 15 janvier au 31 mars 2025 lors de la « deuxième session d'inscription », seulement pour les étudiants sélectionnés après le 30 septembre 2024 et intégrant l'UFA au second semestre 2024/2025

A. Inscription et réinscription

A.2 Rapport des étudiants et rapport final



- Rapport des étudiants : intégré au formulaire de réinscription pour les étudiants qui se trouvaient l'année précédente dans le pays partenaire ou le pays tiers
- Rapport final : à compléter à la fin du cursus pour pouvoir obtenir le certificat
- Ces deux rapports sont partie intégrante de l'évaluation du cursus

A. Inscription et réinscription

A.3 Abandon des études

- Annoncés par le responsable de programme et par l'étudiant
- C'est l'établissement qui rembourse à l'UFA l'aide à la mobilité attribuée
- Conseil: signature d'un contrat entre l'établissement et l'étudiant
- Dérogations: abandon pour maladie, échec définitif aux examens, sur présentation d'une lettre de demande de remise de créance adressée au Président de l'UFA

A. Inscription et réinscription

A.3 Abandon des études

- Navigation
 - guide
 - coordonnées
 - coordonnées bancaires
 - Guide des études
 - interlocuteur(s)
 - récapitulatifs
 - déclarer des doubles diplômés
 - notifier un abandon / une interruption
 - année universitaire 2024/2025
 - liste des étudiants
 - résumé
 - année universitaire 2023/2024
 - année universitaire 2022/2023
 - année universitaire 2021/2022
 - année universitaire 2020/2021
 - année universitaire 2019/2020

Notifier un abandon ou une interruption des études

Enregistrer

Nom: TestTest Prénom: Nicole Date de naissance: Numéro de matricule:

Notification: Abandon

abandon des études

Abandon le: 17.09.2024

Motif: Raisons médicales

L'étudiant(e) demande-t-il(elle) à être exonéré(e) du remboursement : oui non

Soutenez-vous la demande d'exonération du remboursement de l'étudiant(e): oui non

Prise de position: Le certificat médical de l'étudiante est disponible et sera envoyé à l'UFA. Nous soutenons la demande d'exonération de l'étudiante pour raisons médicales.

Montant provisoire à rembourser: 2450

Montant versé à l'étudiant*e: 1750

remarque: Arrêt du cursus après le premier semestre

Motif: Raisons médicales

L'étudiant(e) démar... Raisons personnelles

Montant provisoire Raisons médicales

Montant versé à l'é... Echec définitif aux examens

remarque: Obtention du Bachelor ou de la Licence dans le cas d'un cursus dont le premier niveau de sortie sera le niveau Master

Obtention du Master dans le cas d'un programme de PhD-Track

Autre

A. Inscription et réinscription

A.4 Certificat de l'UFA



- Pour les étudiants inscrits régulièrement auprès de l'UFA et ayant complété leur rapport final
- Chaque responsable de programme nomme les diplômés de son cursus sous « Infos en ligne »
- Établi dès l'obtention des deux diplômes et sur demande du responsable de programme auprès de l'UFA

A. Inscription et réinscription

A.4 Certificat de l'UFA



HERZLICHEN GLÜCKWUNSCH
ZU IHREM
DEUTSCH-FRANZÖSISCHEN
ABSCHLUSS!

FÉLICITATIONS,
VOUS AVEZ OBTENU VOTRE DIPLÔME
FRANCO-ALLEMAND !

**INTERESSIERT DARAN, IHRE DEUTSCH-FRANZÖSISCHE
STUDIENLAUFBAHN WEITERZUFOLGEN?
VOUS SOUHAITEZ POURSUIVRE VOTRE PARCOURS
UNIVERSITAIRE FRANCO-ALLEMAND ?**

Entdecken Sie hier unsere zahlreichen
binationalen und trinationalen Master- und
PhD-Track-Programme:
Découvrez ici nos nombreux programmes
de master et de PhD-Track binationaux et
trinationalaux :

Informationen zu unseren vielfältigen
Förderangeboten im Bereich der
deutsch-französischen Doktorandenausbildung
finden Sie hier:
Pour tout apprendre sur nos offres de soutien en matière de
formation doctorale franco-allemande, rendez-vous ici :

**DEUTSCH-FRANZÖSISCHER ABSCHLUSS IN DER TASCH UND
DANN? BLEIBEN SIE IN KONTAKT MIT UNS!
DIPLÔME FRANCO-ALLEMAND EN POCHÉ, ET APRÈS ? RESTEZ EN
CONTACT AVEC NOUS !**

Interkulturelle Workshops, Job-Newsletter, Förderung
von Alumni-Vereinen, Exzellenz- und Dissertationspreise
und vieles mehr! Entdecken Sie unser umfangreiches
Angebot für DFH-Alumni:
Ateliers interculturels, offres d'emploi, soutien aux
associations de diplômés, Prix d'Excellence et de la Meilleure Thèse, et
bien d'autres choses encore. Découvrez les nombreuses offres destinées
aux diplômés de l'UFA :

**Universität
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule**

**ZERTIFIKAT
CERTIFICAT**

Im Rahmen eines Studiengangs der Deutsch-Französischen Hochschule hat
Dans le cadre d'un cursus de l'Université franco-allemande

auf der Grundlage einer gemeinsamen Studien- und Prüfungsregelung
folgende akademische Grade erworben
a obtenu sur la base d'un règlement commun des études et
du contrôle des connaissances les diplômes suivants

Saarbrücken - Sarrebruck

**Folgen Sie uns auf
Suivez-nous sur**



A. Inscription et réinscription

A.5 Déclarer les doubles diplômés



- Choisir la rubrique correspondante sous Infos en ligne
- Etablir une liste :
 - sélectionner l'étudiant concerné
 - vérifier l'intitulé des diplômes allemand et français
 - remplir la date de l'obtention de diplôme et – le cas échéant – ajouter des remarques
 - enregistrer après chaque donnée
- Demander l'établissement des certificats:
 - vérifier la liste complétée
 - valider la liste
 - indiquer une date pour l'envoi des certificats (4 semaines de délai minimum !)

A. Inscription et réinscription

A.5 Déclarer les doubles diplômés

Pour déclarer un double diplômé et demander un certificat, veuillez cliquer sur son nom dans la liste

Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de matricule	Le rapport final a été complété	Date de la dernière inscription confirmée
				<input type="checkbox"/>	2023/2024
				<input checked="" type="checkbox"/>	2022/2023
				<input type="checkbox"/>	2023/2024
				<input type="checkbox"/>	2023/2024
				<input type="checkbox"/>	2023/2024
				<input type="checkbox"/>	2023/2024
				<input type="checkbox"/>	2023/2024
				<input type="checkbox"/>	2023/2024
TestTest	Nicole			<input type="checkbox"/>	2024/2025
				<input type="checkbox"/>	2023/2024

1. Sélectionner le double diplômé concerné dans la liste

établir la liste | demander les certificats | imprimer les listes

Prénom: Nicole Nom: TestTest Numéro de matricule: . Date de naissance:

établissement allemand

dénomination du diplôme (pour le certificat de l'UFA): Master of Science in Architektur

date du diplôme: 17.09.2024

remarque:

établissement français

dénomination du diplôme (pour le certificat de l'UFA): Diplôme d'État d'architecte

date du diplôme: 17.09.2024

remarque:

2. Vérifier l'intitulé des diplômes

3. Indiquer la date de l'obtention du diplôme

4. Enregistrer les données

A. Inscription et réinscription

A.6 Demander les certificats des doubles diplômés

1. Valider la liste

déclarer les doubles diplômés

établir la liste demander les certificats imprimer les listes

✔ Liste terminée ✖ Annuler la déclaration

Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de matricule
TestTest	Nicole		

2. Indiquer la date pour l'envoi des certificats (optionnel)

Info [X]

Vous pouvez indiquer une date. Nous essayerons de vous envoyer les certificats en temps voulu.
(4 semaines de délai minimum !)

OK Cancel

A. Inscription et réinscription

A.7 Imprimer les listes des doubles diplômés

Les listes peuvent être sélectionnées et imprimées selon la date de validation

déclarer les doubles diplômés

établir la liste

demander les certificats

imprimer les listes

Après sélection d'une date, la liste afférente sera générée pour être téléchargée

date de validation de la liste:



générer

A. Inscription et réinscription

A.8 Délégué*es de cursus



Qui sont-ils ? :

→ Porte-paroles entre l'UFA et les étudiant*es

Leurs tâches:

→ Transmettre les informations données par l'UFA à leurs camarades (transmettre des mails)

→ Élire les représentant*es des étudiants (cette élection se tient tous les 2 ans)

⚠ Délégué*es de cursus ≠ représentant*es des étudiants

Votre contribution : Élection des délégué*es de cursus à réaliser **chaque année (en principe au début de l'année scolaire)**

- 2 délégué*es par cursus (1 français*e et 1 allemand*e), toutes promotions confondues
- Ex.: Un étudiant français en L1 et une étudiante allemande en L3 → pour un cursus de licence

Étape 1 : Demander s'il y a des volontaires

Étape 2 : Procéder à une élection si plusieurs candidat*es se présentent

Étape 3 : Communiquer les 2 délégué*es lorsque l'UFA le demande

L B

Demande de subvention



B. Demande de subvention

B.1 Validation des inscriptions des étudiants



- Inscriptions et réinscriptions visibles sous « Infos en ligne »
- Date limite de validation :

4 octobre 2024

- Cependant, plus tôt les liste d'étudiants seront validées, plus tôt la convention pourra être établie et les allocations versées

B. Demande de subvention

B.1 Validation des inscriptions des étudiants

Étape 1: confirmation de l'inscription individuelle de chaque étudiant

- Règles concernant l'aide à la mobilité et le cofinancement :
- Le responsable de programme demande pour un étudiant une aide à la mobilité
 - « oui » à la question concernée
 - indiquer le nombre de mois demandés (études / stage)
- Le responsable de programme ne demande pas d'aide à la mobilité pour un étudiant car celui-ci reçoit une autre bourse
 - « non » à la question concernée
 - « oui » pour le «cofinancement »
- Ni l'aide à la mobilité de l'UFA ni le cofinancement
 - « non » à toutes les questions
 - indiquer pourquoi dans le champ prévu
- Veuillez enregistrer après chaque saisie !

B. Demande de subvention

B.1 Validation des inscriptions des étudiants

Navigation

- guide
- coordonnées
- coordonnées bancaires
- Guide des études
- interlocuteur(s)
- récapitulatifs
- déclarer des doubles diplômés
- notifier un abandon / une interruption
- année universitaire 2024/2025
 - liste des étudiants**
 - résumé
- année universitaire 2023/2024
- année universitaire 2022/2023
- année universitaire 2021/2022
- année universitaire 2020/2021
- année universitaire 2019/2020

Numéro de coopération: [ID] Date du prochain dépôt de demande de soutien: 2017 Type: binational

Nom: Business Management / Business Management

coopération: [Nom de la coopération]

Confirmation des inscriptions

Enregistrer validation de la liste complète Editer un PDF

Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de matricule	Inscription		1er semestre					2ème semestre				
				date	confirmée	lieu du séjour	aide à la mobilité demandée	cofinancé	nombre mois études	nombre mois stage	lieu du séjour	aide à la mobilité demandée	cofinancé	nombre mois études	nombre mois stage
[Nom]	[Prénom]	[Date]	[Matricule]	10.05.2017	oui	pays partena...	oui	non	5		pays parten...	oui	non	5	
[Nom]	[Prénom]	[Date]	[Matricule]	23.06.2017	oui	pays d'origine			0	0	pays d'origine			0	0
[Nom]	[Prénom]	[Date]	[Matricule]	20.06.2017	oui	pays partena...	oui	non	5		pays parten...	oui	non	5	
[Nom]	[Prénom]	[Date]	[Matricule]	02.07.2017											

Confirmation des inscriptions

Enregistrer validation de la liste complète Editer un PDF

Prénom: [Nom] Nom: [Nom] Date de naissance: [Date] Numéro de matricule: [Matricule]

confirmation de l'inscription: oui non

Informations 1er semestre

lieu du séjour: [pays d'origine] Données de l'étudiant(e): [pays d'origine]

Informations 2ème semestre

lieu du séjour: [pays partenaire] Données de l'étudiant(e): [pays d'origine]

Demandez-vous l'aide à la mobilité pour le 2ème semestre: oui non

nombre mois études: [5] nombre mois stage: []

Y-a-t-il un cofinancement pour le deuxième semestre: oui non

B. Demande de subvention

B.1 Validation des inscriptions des étudiants



Étape 2 : validation de la liste complète des étudiants

- Possibilité de consulter un récapitulatif des données dans la rubrique « résumé »
- Bouton « validation de la liste complète »
- Lorsque tous les partenaires d'une même coopération ont validé leur liste, la convention peut être établie par l'UFA

navigation	récapitulatif 2024/2025																								
Logout	Editer un PDF																								
Coursus: <input type="text"/>	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">nombre d' _____</td> </tr> <tr> <td>étudiants inscrits à l'UFA:</td> <td>55</td> </tr> <tr> <td colspan="2">étudiants inscrits auprès de l'UFA dont vous avez confirmé l'inscription:</td> </tr> <tr> <td></td> <td>55</td> </tr> </table>	nombre d' _____		étudiants inscrits à l'UFA:	55	étudiants inscrits auprès de l'UFA dont vous avez confirmé l'inscription:			55																
nombre d' _____																									
étudiants inscrits à l'UFA:	55																								
étudiants inscrits auprès de l'UFA dont vous avez confirmé l'inscription:																									
	55																								
<ul style="list-style-type: none"> Navigation <ul style="list-style-type: none"> guide coordonnées coordonnées bancaires Guide des études interlocuteur(s) récapitulatifs <ul style="list-style-type: none"> déclarer des doubles diplômés notifier un abandon / une interruption année universitaire 2024/2025 <ul style="list-style-type: none"> liste des étudiants résumé année universitaire 2023/2024 année universitaire 2022/2023 année universitaire 2021/2022 année universitaire 2020/2021 année universitaire 2019/2020 	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">lieu de séjour des étudiants dont vous avez confirmé l'inscription _____</td> </tr> <tr> <td>pays d'origine:</td> <td>32</td> </tr> <tr> <td>pays partenaire:</td> <td>23</td> </tr> <tr> <td colspan="2">aides à la mobilité demandées pour les séjours dans le pays partenaire _____</td> </tr> <tr> <td>1er semestre:</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td> dont:</td> <td>22 x 5 mois</td> </tr> <tr> <td>2ème semestre:</td> <td>23</td> </tr> <tr> <td> dont:</td> <td>23 x 5 mois</td> </tr> <tr> <td colspan="2">somme - sous réserve: 225 mois à 350.00€ : 78750€</td> </tr> <tr> <td colspan="2">cofinancement _____</td> </tr> <tr> <td>1er semestre:</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2ème semestre:</td> <td>0</td> </tr> </table>	lieu de séjour des étudiants dont vous avez confirmé l'inscription _____		pays d'origine:	32	pays partenaire:	23	aides à la mobilité demandées pour les séjours dans le pays partenaire _____		1er semestre:	22	dont:	22 x 5 mois	2ème semestre:	23	dont:	23 x 5 mois	somme - sous réserve: 225 mois à 350.00€ : 78750€		cofinancement _____		1er semestre:	0	2ème semestre:	0
lieu de séjour des étudiants dont vous avez confirmé l'inscription _____																									
pays d'origine:	32																								
pays partenaire:	23																								
aides à la mobilité demandées pour les séjours dans le pays partenaire _____																									
1er semestre:	22																								
dont:	22 x 5 mois																								
2ème semestre:	23																								
dont:	23 x 5 mois																								
somme - sous réserve: 225 mois à 350.00€ : 78750€																									
cofinancement _____																									
1er semestre:	0																								
2ème semestre:	0																								

B. Demande de subvention

B.1 Validation des inscriptions des étudiants



Suite à la phase de teste : les conventions seront envoyées via Docusign :

- ✓ compléter la répartition des sommes attribuées
- ✓ signature électronique par le responsable de programme
- ✓ envoi automatiquement du contrat à la direction de l'établissement
- ✓ après la signature procédure du paiement
- ✓ plus de nécessité de l'envoi de la convention par la poste

Délai pour le versement **15 décembre 2024**

Versement des allocations:

- ✓ **si la partie comptable du justificatif des allocations et le récapitulatif concernant les étudiants de l'année précédente ont été transmis à l'UFA**



B. Demande de subvention

B.2 Préfinancement



- Concerne l'aide à la mobilité pour le premier semestre 2024/2025
- Demande qui peut-être faite entre le mois de juin et le mois d'août sous « Infos en ligne »
- Ne pas oublier ensuite de générer, imprimer, signer et renvoyer à l'UFA le formulaire de demande de préfinancement
- Acompte versé ensuite à l'établissement

B. Demande de subvention

B.3 Règles de financement 2024/2025



1. Aides aux frais de fonctionnement (montant par coopération)

- Coursus intégrés binationaux et trinationaux:
 - Montant forfaitaire de 3.000 € / 5.000 € / 8.000 € en fonction du nombre d'étudiants en mobilité
- Coursus à reconnaissance mutuelle ou soutenus en tant que «périodes d'études de durée significative»:
 - Montant forfaitaire de **2.000 €**
- Supplément en cas de cofinancement: **+ 500 €** par étudiant cofinancé par semestre
- Pour les cursus (ré)évalués positivement:
 - Forfait de communication: 10.000 € pour les nouvelles demandes / 5.000 € pour les demandes de prolongation
 - Forfait pour le soutien de la préparation linguistique: 4.500
 - Forfait pour les mesures spécifiques pour l'encadrement numérique pour les étudiants: 2.000 €

Pas d'aides aux frais de fonctionnement pour les cursus évalués négativement, mis en veille ou en fin de vie

B. Demande de subvention

B.3 Règles de financement 2024/2025



2. Aides à la mobilité

- Pour les étudiants se trouvant dans le pays partenaire ou le pays tiers et dûment inscrits auprès de l'UFA
- **350 €** par mois
- Plafonnement: 35 aides par coopération par an
- Soutien pendant le stage si obligatoire
- Principe de respect des engagements pris: en cas d'évaluation négative ou après la mise en fin de vie d'un cursus

B. Demande de subvention

B.3 Règles de financement 2024/2025



3. Cours de langues

- Cours de langue en ligne
- Partenariat avec Deutsch-Uni Online (DUO) depuis 2006
- Cours de français et d'allemand en ligne
- Coûts entièrement pris en charge par l'UFA

Des questions ?

Vos contacts à l'UFA pour ..

.. Inscription et réinscription des étudiants / Conventions
d'allocations et mise en paiement des allocations :

Nicole Schmidt

+49 (0)681/93812 -116

schmidt@dfh-ufa.org

Dominique Boeglen

-160

boeglen@dfh-ufa.org

.. Certificats :

Nicole Schmidt

+49 (0)681/93812 -116

schmidt@dfh-ufa.org

Linda Danton-Groß

-151

danton-gross@dfh-ufa.org

www.dfh-ufa.org



Programme

01

Infos en ligne et attribution des allocations

02

Utilisation et justification des allocations

03

Cours de langue en ligne: présentation de DUO

04

Relations publiques

05

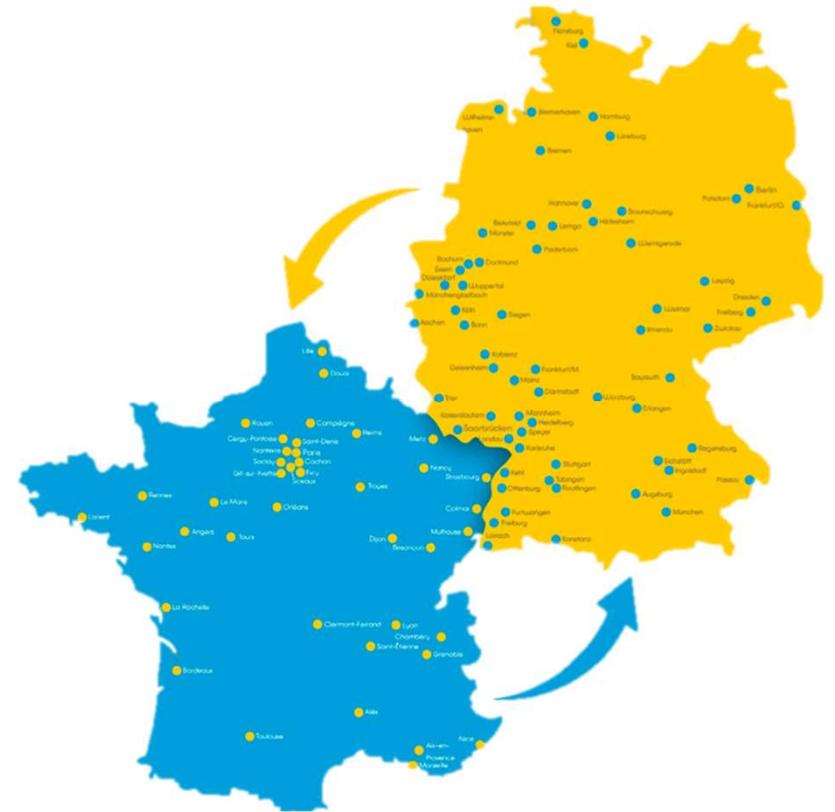
Dépôt de demande de soutien et évaluation

06

Formation doctorale

07

Questions ouvertes / clôture de la journée de formation



Utilisation et justification de l'utilisation des allocations

01

Utilisation des allocations

02

Justificatif d'utilisation des allocations



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule



L01

Utilisation des allocations



Utilisation des allocations 2024/2025



- Utilisation des allocations en conformité avec les directives d'éligibilité de l'UFA
 - sont envoyées avec les conventions
 - sont disponibles sur notre site Internet
- Respect des principes relatifs à une bonne utilisation des fonds publics
 - « gestion économe »
 - « dépenses éligibles »
- Période pour les dépenses: engagées du 01/09/2024 au 31/08/2025 et liquidées avant le 31/10/2025

Aides aux frais de fonctionnement

Quelles sont par exemple les dépenses acceptées par l'UFA ?

- **Frais de personnel:**
 - par ex. frais de tutorat et de vacation
 - enseignements spécifiques attestant le caractère binational ou trinational du cursus
 - gestion du cursus: dépenses liées à l'encadrement des étudiants
- **Frais de déplacement et de séjour:**
par ex. participation à la réunion de travail des responsables de programmes, à des jurys
- **Frais administratifs:**
participation forfaitaire jusqu'à concurrence de 1.000 €, la liste détaillée des dépenses n'est pas nécessaire

Aides aux frais de fonctionnement (Suite)

- **Équipement:**

Conformément aux règles en vigueur dans l'établissement et uniquement pour la mise en œuvre et le développement du cursus

- **Frais de réception et de restauration:**

limite de 35 € par repas et par participant

- **Dépenses spécifiques engagées pour les étudiants:**

par ex. frais de déplacement pour participer à des séminaires prévus par le règlement des études ou aux salons étudiants, frais d'accueil et de réception

- **Frais liés à la communication et à la promotion du cursus:**

par ex. insertion publicitaire ou création d'un site Internet, location d'emplacement de stands lors de salons

MAIS: Utilisation du logo de l'UFA



Forfait communication



Uniquement pour les coopérations évaluées de façon positive pour 2024/2025. Il permet :

- La mise en œuvre d'une communication régulièrement renouvelée
- La prospection de futurs étudiants (animation des réseaux sociaux, participation aux salons locaux, manifestations d'information et de promotion...)
- L'adaptation ou la mise en place de nouveaux supports ou d'outils de communication portant le label de l'UFA (réalisation de vidéos de promotion, « Apps » ou « serious games », plates-formes d'informations ou d'échanges, plaquettes, flyers, kakémonos...)
- Le renforcement de l'attractivité et la visibilité des cursus.

Soutien linguistique



Uniquement pour les coopérations nouvellement évaluées de façon positive pour 2024/2025. Il permet :

- La mise en place de cours de langue française ou allemande adaptés aux étudiants (pour une autre langue, contacter l'UFA)
- La possibilité de cours de langue en ligne en cas de force majeure
- La possibilité de cours dispensés soit par les établissements eux-mêmes, soit par des établissements partenaires, soit par des organismes tiers

Accompagnement numérique de la mobilité



Uniquement pour les coopérations nouvellement évaluées de façon positive pour 2024/2025. Il permet :

- De faciliter l'adaptation des cursus franco-allemands aux nouvelles formes d'enseignement numérique
- De renforcer l'intégration des étudiants dans leur cursus
- D'enrichir l'expérience de la mobilité par divers moyens (plateformes d'échanges d'informations en ligne, tutorats sous forme numérique, préparation ou diffusion de contenus de communication...)

Aide à la mobilité

Virement par l'UFA à l'établissement qui les reverse aux étudiants

Délais et procédure de reversement

- Reversement aux étudiants dans un délai maximum de 3 semaines
- Aides à la mobilité non-utilisées doivent être remboursées à l'UFA au plus tard pour le 31.12.2025

Respect de la répartition fixée dans la convention d'allocation

Désistement et abandon des études / remboursement :

L'établissement est obligé de rembourser la totalité de l'aide à la mobilité que l'étudiant a perçue

Utilisation et justification de l'utilisation des allocations

01

Utilisation des allocations

02

Justificatif d'utilisation des allocations

L 02

Justificatif d'utilisation des allocations



Justificatifs de l'utilisation des allocations 2023/2024

Infos en ligne

informations générales :

 Université franco-allemande Deutsch-Französische Hochschule	Numéro de coopération: A01-22	Date du prochain dépôt de demande de soutien: 2025	Type: binational
	Nom:		
	Coopération:		

navigation

Logout

Cursus: A01D-022

- Navigation
 - guide
 - coordonnées
 - coordonnées bancaires
 - Guide des études
 - interlocuteur(s)
 - récapitulatifs
 - déclarer des doubles diplômés
 - notifier un abandon / une interruption
 - année universitaire 2024/2025
 - liste des étudiants
 - résumé
 - année universitaire 2023/2024 ← (highlighted with a red circle and arrow)
 - liste des étudiants
 - résumé
 - justificatifs d'utilisation des allocations
 - aides aux frais de fonctionnement
 - aides à la mobilité
 - rapport d'activité
 - Justificatif d'utilisation des allocations
- année universitaire 2022/2023

guide

Madame, Monsieur,

Bienvenue dans votre espace personnel UFA !

Vous y trouverez diverses fonctions que nous avons détaillées ci-après. Les rubriques contenues dans cet espace s'affichent en fonction du moment de l'année et de l'avancement de votre cursus.

Informations d'ordre général:

- Délais
- Coordonnées
- Coordonnées bancaires
- Interlocuteur
- Récapitulatifs
- Déclarer des doubles diplômés
- Notifier un abandon ou une interruption des études
- Année universitaire
- Année universitaire actuelle voire suivante
- Années universitaires terminées - justificatif d'utilisation des allocations

Justificatifs de l'utilisation des allocations 2023/2024

Toutes les parties concernant le justificatif d'utilisation des allocations se trouvent sous « Infos en ligne » sous l'année universitaire 2023/2024

Délais :

Jusqu'au **31 octobre 2024** :

- Validation de la rubrique « Aides aux frais de fonctionnement »
- Validation de la rubrique « Aides à la mobilité »

Jusqu'au **31 décembre 2024** :

- Validation du rapport d'activité en ligne
- Envoi par voie postale et/ou scan par email du **justificatif avec la signature juridiquement valide du représentant de l'établissement et/ou contreseing de l'agent comptable**
- (document PDF à imprimer après validation des rubriques « Aides aux frais de fonctionnement » et « Aides à la mobilité »)
- Remboursement des allocations non utilisées

Justificatifs de l'utilisation des allocations 2023/2024



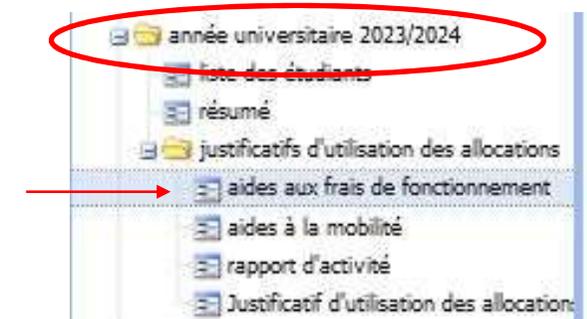
- Après validation des rubriques « aides aux frais de fonctionnement » et « aides à la mobilité », les allocations attribuées pour 2023/2024 peuvent être mises en paiement
- La compensation légale des aides aux frais de fonctionnement n'est pas appliquée
Remboursement du solde au plus tard pour le 31.12.2024
- Les soldes au titre des aides à la mobilité doivent également être remboursés à l'UFA jusqu'au **31.12.2024**

Justificatif de l'utilisation des aides aux frais de fonctionnement

Récapitulatif des dépenses couvertes avec les aides aux frais de fonctionnement et/ou la prime de cofinancement

Les différentes rubriques :

- Frais de personnel
- Frais de déplacement et de séjour
- Frais administratifs
- Frais de réception et de restauration
- Frais liés à la communication et à la promotion du cursus



Justificatif de l'utilisation des aides aux frais de fonctionnement

Remplir le formulaire:

- choisir le type de frais
- ajouter la date de la facture, le montant et l'objet des dépenses
- ne pas oublier d'enregistrer les informations

Après avoir complété la liste des dépenses

➔ **Validation de la liste complète**

Les montants indiqués seront automatiquement additionnés et pré-intégrés dans le décompte des allocations

La modification du justificatif d'utilisation des allocations ne sera plus possible après la mise en paiement de la convention d'allocations pour 2024/2025

Justificatif de l'utilisation des aides aux frais de fonctionnement – Ajouter des dépenses

1. Cliquer sur Nouveau

5. Enregistrer

2. Choisir le type de frais

Saisir ou modifier l'utilisation des aides aux frais de fonctionnement

Nouveau Enregistrer Supprimer la donnée validation de la liste complète Liste des aides aux frais de fonctionnement

type de frais: Frais de réception et de restauration

date de facture: 30.09.2023

montant: 105

description détaillée de la dépense: Repas de travail avec des représentants de l'établissement partenaire - réunion concernant la sélection des candidats 3 Participants (2 responsables de programmes, coordinateur du cursus)

3. Date entre le 01/09/2023 et 31/08/2024
ou 31/10/2024 et ajouter le montant

4. Merci de bien vouloir préciser de manière la plus précise possible la nature des dépenses (par ex.: nombre de participants et motif de la rencontre)

Forfait communication

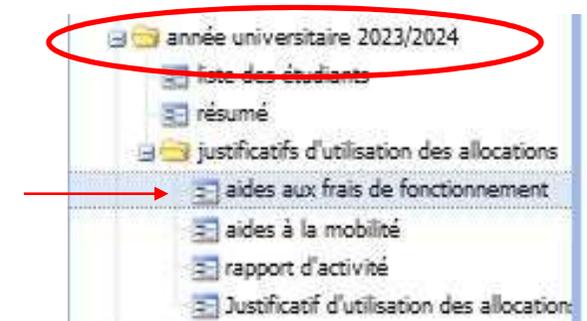
Remplir le formulaire :

- Choisir le type de frais « Forfait communication »
- Ajouter la date de la facture, le montant et l'objet des dépenses
- Ne pas oublier d'enregistrer les informations

Après avoir complété la liste des dépenses

➔ **Validation de la liste complète**

Les montants indiqués seront automatiquement additionnés et pré-intégrés dans le décompte des allocations



Soutien linguistique

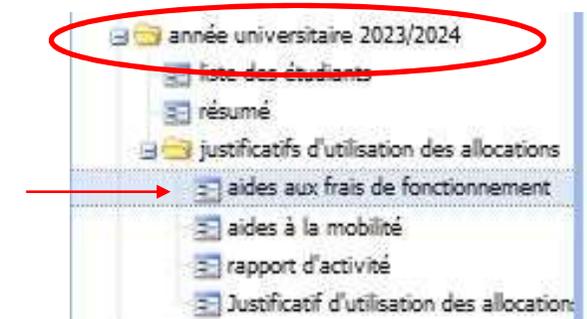
Remplir le formulaire :

- Choisir le type de frais « Frais liés au soutien linguistique »
- Ajouter la date de la facture, le montant et l'objet des dépenses
- Préciser le nombre d'étudiants UFA et le nombre total de participants
- Ne pas oublier d'enregistrer les informations

Après avoir complété la liste des dépenses

➔ **Validation de la liste complète**

Les montants indiqués seront automatiquement additionnés et pré-intégrés dans le décompte des allocations



Encadrement numérique des étudiants

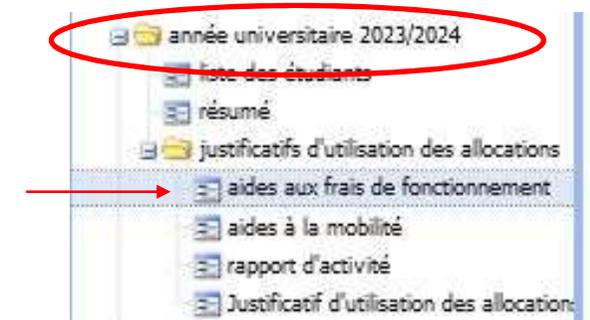
Remplir le formulaire :

- Choisir le type de frais « Frais liés aux mesures d'encadrement et d'accompagnement numérique »
- Ajouter la date de la facture, le montant et l'objet des dépenses
- Ne pas oublier d'enregistrer les informations

Après avoir complété la liste des dépenses

➔ **Validation de la liste complète**

Les montants indiqués seront automatiquement additionnés et pré-intégrés dans le décompte des allocations



Justificatif de l'utilisation des aides à la mobilité

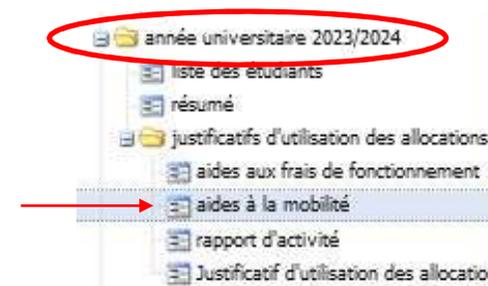
Pré-rempli avec les noms des étudiants inscrits auprès de l'UFA pour 2022/2023

Informations à renseigner :

- Pays dans lequel les étudiants se trouvaient à chaque semestre (dans le pays d'origine ou dans le pays partenaire)
- Montant de l'aide à la mobilité reversée à chaque étudiant
- L'étudiant a-t-il réussi ou non ses examens de fin d'études ?
 - si non: va-t-il redoubler cette année ?
- L'établissement a-t-il cofinancé l'étudiant ?
 - ➔ Enregistrer après chaque indication

➔ **Valider la liste complète**

Les aides à la mobilité versées seront automatiquement additionnées et pré-remplies dans le décompte des allocations



Justificatif de l'utilisation des aides à la mobilité

Liste des étudiants											
validation de la liste complète. Liste des aides à la mobilité											
Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de matricule	Lieu de séjour au 1er semestre	Lieu de séjour au 2ème semestre	aide à la mobilité versée	déjà remboursée	réussite aux examens	redoublement aux examens	Y-avait-il un cofinancement pour le premier semestre	Y-avait-il un cofinancement pour le deuxième semestre
Schmidt	Nicole	30.01.1998	W100D-10-16-0001			0,00	0,00				

1. Sélectionner l'étudiant concerné

utilisation de l'aide à la mobilité

6. Enregistrer

Nom: Schmidt Prénom: Nicole Date de naissance: 30.01.1998 Numéro de matricule: W100D-10-16-0001

Lieu de séjour au 1er semestre:

Lieu de séjour au 2ème semestre:

montant versé:

Y-a-t-il eu réussite aux examens: oui non

Y-a-t-il redoublement aux examens: oui non

Y-avait-il un cofinancement pour le premier semestre: oui non

Y-avait-il un cofinancement pour le deuxième semestre: oui non

2. Pays partenaire ou pays d'origine ?

3. Montant de l'aide à la mobilité reversé à l'étudiant

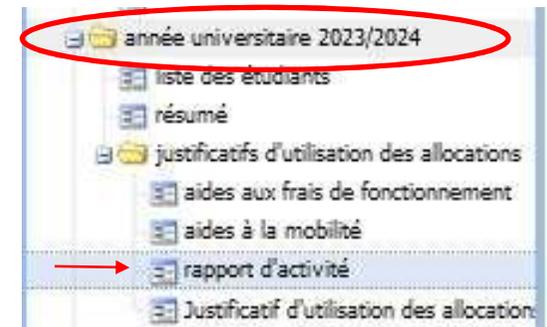
4. Est-ce que l'étudiant a réussi aux examens de fin d'année ?

5. Cofinancement de l'étudiant?

Rapport d'activité

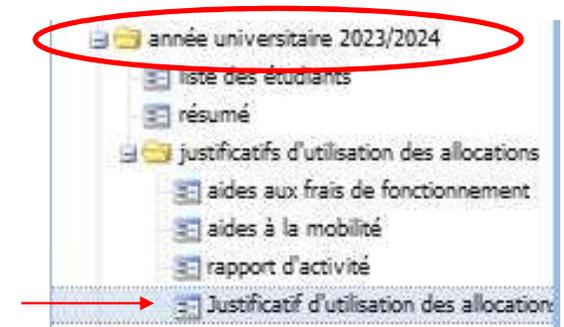
- Questions concernant le cursus, les étudiants et le déroulement du cursus sera mis à la disposition des évaluateurs dans le cadre de l'évaluation
- Peut être sauvegardé et retravaillé ultérieurement
- Formulaire à compléter en ligne **jusqu'au 31.12.2024**
- Lorsque le rapport est dûment complété → **Valider le rapport d'activité**

- Le rapport peut être téléchargé en version PDF à tout moment.
- Mise en perspective des informations données dans le rapport d'activité avec celles du rapport des étudiants



Décompte des allocations

- Récapitulatif des allocations accordées et dépensées avec calcul automatique du montant du remboursement en tenant compte des informations fournies dans les justificatifs d'utilisation des aides aux frais de fonctionnement et des aides à la mobilité
- Le décompte des allocations apparaît aussi dans le justificatif d'utilisation des allocations à signer par la direction de l'établissement et/ou l'agence comptable
- Pour les frais de fonctionnement comme pour les aides à la mobilité, les soldes seront à rembourser à l'UFA
- Si vous constatez une erreur, merci d'en informer l'UFA.
- Après la mise en paiement des allocations pour 2024/2025, il ne sera plus possible de modifier sans accord de l'UFA



Décompte des allocations

Justificatif d'utilisation des allocations au format PDF

Justificatif d'utilisation des allocations

L'UFA n'assure aucune garantie quant à l'actualité, la justesse, l'exhaustivité ou la qualité des informations mises en ligne. Il appartient aux établissements de constater et signaler toute divergence constatée.

 Justificatif d'utilisation des allocations

type d'allocation	accordée selon les règles de financement	dépenses selon établissement	montant à rembourser	montant déjà remboursé par l'établissement
aides aux frais de fonctionnement	1.500,00	104,00	1.396,00	
aides à la mobilité	1.350,00	1.350,00	0,00	

Montant à rembourser

Justificatif d'utilisation des allocations



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

Justificatif d'utilisation des allocations attribuées par l'Université franco-allemande 2023/2024

Numéro de programme LA02F-016
Coopération
Etablissement
Responsable de programme

type d'allocation	accordée selon les règles de financement	dépenses selon établissement	montant à rembourser	montant déjà remboursé par l'établissement
aides aux frais de fonctionnement	1000,00 €	1189,00 €	0,00 €	
aides à la mobilité	5250,00 €	5250,00 €	0,00 €	
Forfait Communication	0,00 €		0,00 €	
Mesures spécifiques pour l'encadrement numérique des étudiants	0,00 €		0,00 €	
Aide à la préparation linguistique	0,00 €		0,00 €	

L'UFA s'engage à verser les allocations attribuées par l'UFA, conformément à la convention de financement et à l'obligation de rendre compte des dépenses effectuées en vertu de la convention de financement. L'UFA se réserve le droit de contrôler les comptes de l'établissement et de demander le remboursement des sommes en cause.

L'établissement prend connaissance que :

- Les aides attribuées ne sont pas reportées sur l'exercice suivant :
le montant du solde des aides aux frais de fonctionnement ainsi que des aides à la mobilité doit être remboursé à l'UFA le 31.12. au plus tard en précisant :
 - le n° de référence de la présente convention
 - l'année universitaire considérée
 sur le compte suivant :

BANQUE EUROPEENNE CREDIT MUTUEL Banque 11899 Guichet 00201 no compte 00020030145, clé 25
IBAN FR76 1189 9002 0100 0200 3014 525 BIC: CMCIFR2A

- Tant que l'établissement n'aura pas rempli ses obligations en matière de justification des allocations attribuées par l'UFA (transmission des justifications et virement du solde des aides à la mobilité), l'UFA se réserve le droit de bloquer le versement des aides aux frais de fonctionnement dues au titre de l'année universitaire à venir.
- Dans le cadre du contrôle des justificatifs de l'utilisation des allocations attribuées par l'UFA, lorsqu'il aura été constaté que les allocations n'ont pas été employées pour l'objet prévu par les conventions d'attribution d'allocation et les documents auxquels elle renvoie, notamment lorsqu'elles ont été utilisées pour des dépenses explicitement mentionnées comme inéligibles, l'UFA sera fondée à demander le remboursement des sommes en cause.
- En l'absence des justifications demandées par l'UFA, l'UFA se réserve le droit de procéder à la compensation légale en retenant les sommes en cause sur le montant des allocations attribuées au titre des années universitaires ultérieures. En outre, il en sera tenu compte dans le cadre de l'évaluation des demandes de soutien Itérieures.

En référence aux informations suivantes transmises à l'UFA

- justificatif d'utilisation des aides à la mobilité du 12.09.2024
- justificatif d'utilisation des aides aux frais de fonctionnement du 12.09.2024

L'établissement certifie :

- la conformité des comptes,
- l'éligibilité et le bien-fondé des dépenses,
- la réalisation économique de l'action soutenue,
- la conformité des dépenses figurant dans le justificatif de l'utilisation des allocations avec les livres et les pièces justificatives

Lieu, date

Lieu, date

signature juridiquement valide du représentant de l'établissement

le cas échéant, contre-signature de l'agent comptable

Justificatif de l'utilisation des allocations attribuées par l'UFA



- Document en version PDF sous « Infos en ligne »
- Document à imprimer après validation des justificatifs d'utilisation des aides aux frais de fonctionnement et des aides à la mobilité
- Document à dater, tamponner et signer (avec la signature juridiquement valide du représentant de l'établissement et/ou celle de l'agent comptable)
- Ceci atteste et certifie la valeur légale des informations transmises en ligne
- Original à envoyer à l'UFA par voie postale au plus tard pour le 31 décembre 2024

Contrôle par l'UFA

- Justification de l'utilisation des fonds par les établissements :
 - Respect des directives d'éligibilité
 - Respect des délais

- Sanctions : remboursement en cas de :
 - Non justification de l'utilisation des allocations
 - Non-respect des directives relatives à l'utilisation des allocations attribuées par l'UFA (« inéligibilité des dépenses »)
 - Créances des années précédentes

- Visites sur site (dans de très rares cas) :
 - Sur demande des commissaires aux comptes de l'UFA s'il y a constatation d'irrégularités
 - Sur demande des évaluateurs

Des questions ?

Vos contacts à l'UFA pour l'utilisation
des allocations :

Carole Reimeringer

+49 681 / 938 12-162

reimeringer@dfh-ufa.org

Léa Rosada

+49 681 / 938 12-165

rosada@dfh-ufa.org



Programme

01

Infos en ligne et attribution des allocations

02

Utilisation et justification des allocations

03

Cours de langue en ligne: présentation de DUO

04

Relations publiques

05

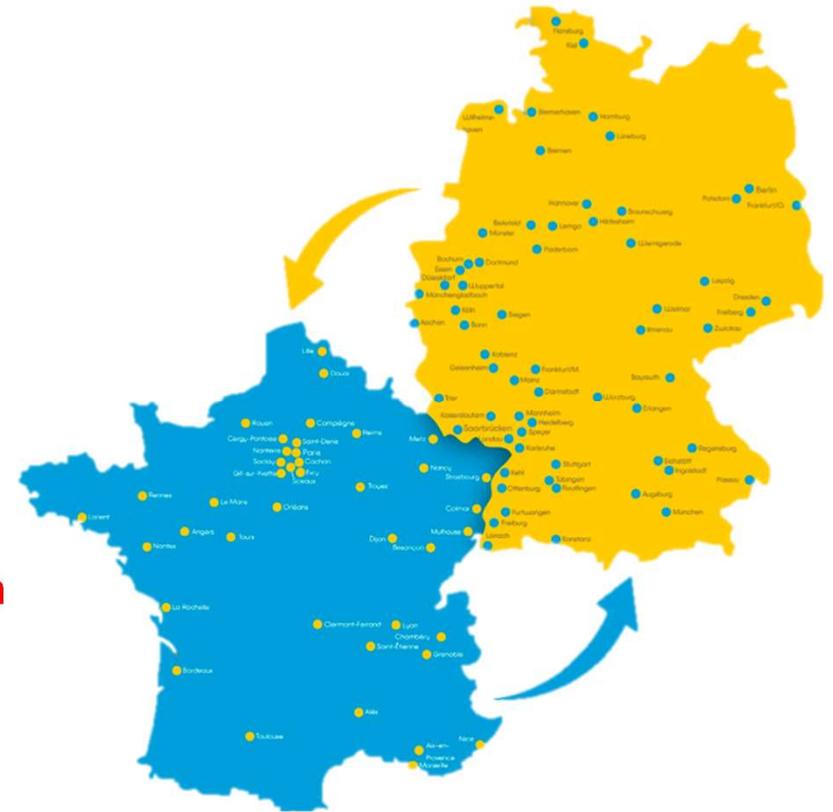
Dépôt d'une demande de soutien et évaluation

06

Formation doctorale

07

Questions ouvertes / clôture de la journée de formation





L 05

Dépôt d'une demande de soutien et évaluation



L'évaluation des cursus par l'UFA

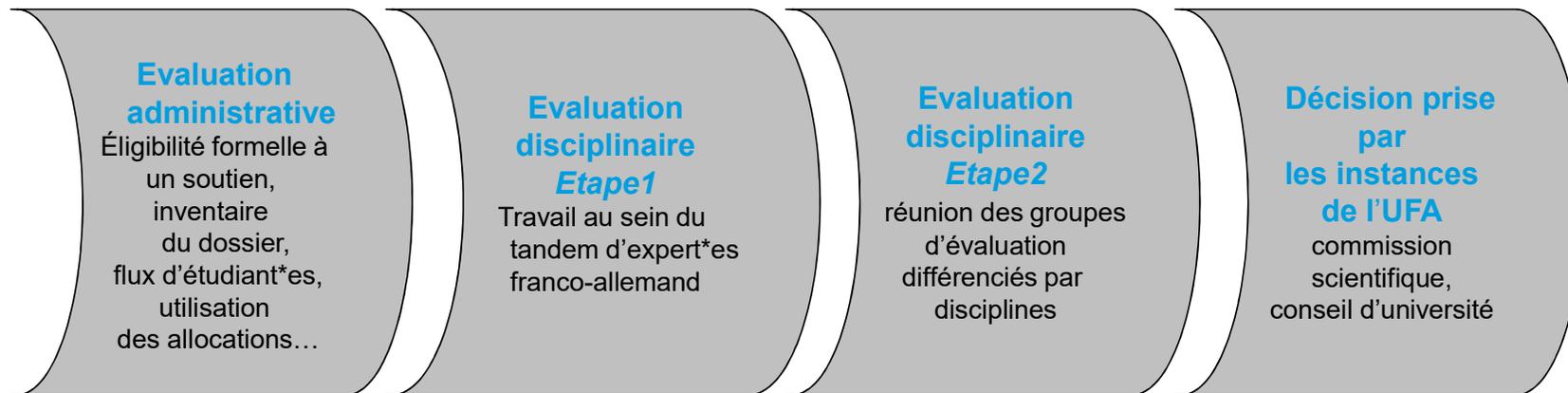
L'évaluation des cursus déjà soutenus se fait

- Tous les 4 ans (selon le **rythme d'évaluation** de l'UFA)
- **En dehors du rythme d'évaluation** régulier en cas de **restructuration** du cursus (p.ex. contenu) ou **élargissement** à un nouveau établissement partenaire
- Lors d'un nouveau dépôt de demande de soutien après une **évaluation négative** ou une période de **mise en veille** (convenue avec l'UFA)

Il ne peut être soutenu que ce qui a été évalué !

Une évaluation en plusieurs étapes

- L'évaluation des dossiers respecte le principe fondamental de l'excellence.
- Elle s'effectue conformément aux principes de soutien de l'UFA détaillés dans la Charte d'évaluation.
- C'est la qualité du projet proposé qui prévaut.



La procédure d'évaluation

Évaluation administrative

Est menée par le **Secrétariat de l'UFA**:

1) Le dossier de demande de soutien est-il complet ?

2) Évaluation des points suivants :

- Rapports d'activité des justificatifs d'utilisation des allocations
- Rapports des étudiant*es
- Données relatives au nombre d'étudiant*es et de double diplômé*es
- Actions d'information et de publicité relatives aux cursus franco-allemands impliquant l'UFA et le guide des études en ligne
- Le cas échéant, résultats des visites sur sites
- Appréciation générale de la collaboration administrative avec la coopération

La procédure d'évaluation

Évaluation scientifique

Est effectuée par la **commission scientifique** de l'UFA ainsi que par les **expert*es indépendant*es** délégué*es par celle-ci:



La décision du conseil d'université



- Sur la base des recommandations de la **commission scientifique**, le **conseil d'université** se prononce sur le soutien d'une coopération.
- Cette décision est communiquée par écrit aux universités directement après le conseil d'université.

Résultat de l'évaluation



Résultat positif de l'évaluation

- **Soutien** conformément aux règles de financement en vigueur
- Le cursus bénéficie de la politique de **communication** de l'UFA
(Attention : actualiser le guide des études en ligne !)
- La coopération peut/devra utiliser le **logo** de l'UFA
- La coopération fait **partie du réseau de l'UFA**: d'abord statut d'établissement partenaire, plus tard, sur demande, statut d'établissement membre (contact: département instances de pilotage)

Résultat négatif de l'évaluation & cursus en voie d'extinction ou cursus mis en veille :

Pour garantir le soutien des étudiant*es déjà inscrit*es, le principe du respect des engagements pris entre en vigueur (dans le cas des demandes de prolongation de soutien).

La demande de soutien

Délais (ex.: soutien à partir de 2025/26)



- **Mai** 2024: publication de l'appel à projets
- En **mai**: envoi d'un courriel à toutes les coopérations qui doivent ou peuvent déposer une demande de prolongation de soutien
- Manifestation jusqu'au **30 juin** 2024 de l'intention de déposer une demande de soutien à l'aide du formulaire web « manifestation d'intérêt » (disponible sur notre site internet)
- Création par l'UFA d'un formulaire de demande de soutien en ligne personnalisé ; envoi du lien à la coopération
- **31 octobre** 2024: date limite pour la validation de la demande de soutien en ligne pour un soutien à partir de 2025/26
- La décision sera communiquée en **avril** 2025

Les délais sont similaires chaque année !

La demande de soutien Éléments



Formulaire de demande de soutien en ligne personnalisé

Vous en trouverez un modèle sous : Vous êtes → Établissement → appel à projets

Annexes

1 : Convention de coopération spécifique au cursus (procédure d'admission, nombre d'étudiant*es, modalités d'inscription, frais de scolarité, diplômes, supplément au diplôme, activités de relations publiques)

2 : Plan commun des études & présentation schématique du déroulement des études

Tous les documents doivent être fournis en français et en allemand !

Annexes complémentaires :

- Une page de signatures par établissement partenaire
- Un modèle anonymisé du diplôme et supplément au diplôme (le cas échéant)
- Le cas échéant, un compte rendu du devenir des étudiant*es
- Le cas échéant, des recommandations du monde économique

(L'ensemble des annexes ne devra pas dépasser un volume total de 10 MB)

La demande de soutien

Formulaire de demande de soutien en ligne



Universität
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

fermer la session

Informations relatives à la demande de soutien

n° de dossier:	Test_2024	nom allé:	Test_Neu Antrag_2024
date limite du dépôt de dossier:	31.10.2024	nom fr:	Test_Nouvelle_demande_de_soutien_2024
statut de la demande:	in Vorbereitung	type de demande:	Neuantrag ohne Einführungsjahr binational

Informations générales

[cursus](#) | [degré d'intégration](#) | [chargement des annexes](#) | [liste des annexes](#) | [signatures](#) | [version imprimable et validation](#)

[sauvegarder](#) [aide](#) **Sauvegardez directement toutes vos données pour chaque onglet.**

Soutenu par l'UFA depuis :

Type de cursus :

Fait-il suite à un cursus de niveau Licence soutenu par l'UFA : oui non

Groupe disciplinaire :

Type de diplôme :

Présentation succincte du cursus, en allemand (max. 1500 caractères), afin de décrire le profil du cursus :

Présentation succincte du cursus, en français (max. 1500 caractères), afin de décrire le profil du cursus :

navigation

- demande de soutien Test_2024
 - informations générales**
 - partenaires
 - coordonnées
 - cursus
 - assurance-qualité
 - déroulement du cursus
 - admission
 - prévisions d'effectifs étudiant*...
 - coopération et encadrement
 - compétences linguistiques
 - contenu du cursus et débouc...
 - dimension interculturelle
 - originalité
 - développement et pérennisiati...

La demande de soutien

Formulaire de demande de soutien en ligne



Universität
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

fermer la session

Informations relatives à la demande de soutien

n° de dossier:	Test_2024	nom alld:	Test_Neu Antrag_2024
date limite du dépôt de dossier:	31.10.2024	nom fr:	Test_Nouvelle_demande_de_soutien_2024
statut de la demande:	in Vorbereitung	type de demande:	Neuantrag ohne Einführungsjahr binational

navigation

- demande de soutien Test_2024
 - informations générales
 - partenaires
 - coordonnées
 - cursus
 - assurance-qualité
 - déroulement du cursus
 - admission**
 - prévisions d'effectifs étudiant*...
 - coopération et encadrement
 - compétences linguistiques
 - contenu du cursus et débouc...
 - dimension interculturelle
 - originalité
 - développement et pérennisiati...

admission

charger à nouveau cette rubrique avec tous les onglets

Deutsch-Französische Hochschule | Université franco-allemande

[sauvegarder](#) [aide](#) Sauvegardez directement toutes vos données pour chaque onglet.

Niveau d'admission :

Conditions et procédure d'admission / critères de sélection :

À quel moment a lieu la sélection des étudiant*es :

Admission parallèle possible : oui non

La demande de soutien À savoir

Les documents de la demande de soutien sont la « carte de visite » du cursus pour les expert*es !

- Ayez en tête les **critères de qualité** de l'UFA : la tâche des expert*es est de vérifier le degré de satisfaction
- L'expert*e ne peut évaluer que ce qui se trouve de manière explicite dans le dossier
 - une explication manquante ou imprécise peut conduire à des « pénalisations »
 - merci de bien expliquer même ce qui semble très clair pour vous !
- Relisez le dossier du point de vue des expert*es :
 - Un*e expert*e qui ne connaît pas le cursus peut-il*elle trouver une réponse à toutes les questions dans chaque version de langue ?
- Les critères d'obtention du double diplôme par l'étudiant*e doivent être clairement identifiables pour l'expert*e
 - joindre un programme des études clair
- Évitez les contradictions !

La demande de soutien À savoir



- Les informations données par l'établissement français doivent surtout concerner les modalités de mise en œuvre du cursus du côté français, les informations données par l'établissement allemand, celles du côté allemand (pas de traduction)
- Conseil : ne laissez aucun champ sans réponse !
mieux : expliquer rapidement l'absence de réponse ou bien indiquer « / »
- Si la réponse à une question du formulaire se trouve dans une annexe, merci de bien nommer l'annexe correspondante (avec le numéro de la page)
- Merci de joindre à nouveau la convention de coopération
- En cas de problème de place dans le formulaire, vous pouvez renvoyer à un document supplémentaire et ajouter celui-ci aux annexes (merci de lui donner un nom pertinent !)

La demande de soutien

Précisions

- **Une « aide » existe pour chaque rubrique; celle-ci se réfère précisément à la rubrique concernée.**
- Habilitation/accréditation :
 - L'important pour l'UFA est de savoir si la partie nationale du cursus est habilitée/accréditée
 - Si l'habilitation/accréditation est en cours : veuillez expliquer la situation actuelle et les résultats escomptés
- Grade académique / intitulé exact
(Licence) (Licence en histoire)
- Interculturalité : Quels cours (p.ex. 1-2 heures), séminaires, rencontres... sont consacrés à
 - la réflexion sur l'expérience interculturelle, la théorie...
 - la préparation aux différences culturelles dans le monde de l'éducation, du travail, de la vie quotidienne dans les deux / trois pays

La demande de soutien

Précisions spécifiques aux demandes de prolongation de soutien



Si vous le souhaitez, l'UFA peut mettre à votre disposition un formulaire de demande de soutien pré-rempli contenant les réponses de votre dernière demande de soutien.

- Veuillez actualiser et contrôler toutes les données.
- Nous vous conseillons de consulter l'avis d'expertise de la dernière évaluation afin d'améliorer les points faibles de votre dernière demande de soutien.
 - *sur demande, l'UFA peut vous remettre à disposition les commentaires émis par les expert*es lors de la dernière évaluation.*
- Dans la rubrique « évolution du nombre d'étudiant*es » :
 - Les nombres d'étudiant*es sont issus de notre banque de données et ne peuvent pas être modifiés, mais commentés.
 - Les chiffres relatifs aux nouvelles inscriptions devront nous être transmis par vos soins.
 - Veuillez commenter le nombre d'abandons des études et le nombre d'étudiant*es ayant prolongé la durée de leurs études.

Important pour les expert*es: transparence !

La demande de soutien À ne pas oublier



Dans le document « **Informations générales à l'attention des établissements demandeurs & conseils pour remplir le formulaire de demande** », vous trouverez davantage de conseils pour remplir votre demande de soutien.

- Vous pouvez à tout moment établir une version PDF imprimable de votre demande de soutien
- Les signatures ne sont à fournir qu'une fois la demande de soutien complète
- Sur la page des signatures doivent figurer les signatures originales de la direction d'établissement et des responsables de programmes – une page de signatures par établissement partenaire
- Téléchargez la page de signatures scannée ; les originaux restent dans les établissements
- **IMPORTANT** : la **validation** de la demande de soutien est **définitive** ! Elle doit se faire en concertation avec le(s) établissement(s) partenaire(s)
- Toute **demande de soutien non validée au 31.10.2024 à 23h59** sera considérée comme **n'ayant pas été déposée**

Les autres appels à projets



Programmes de PhD-Track :

- Master suivi d'un doctorat au sein d'un même programme intégré de 5 ans
- Date limite de dépôt de demande de soutien : 31 octobre 2024

Rencontres préparatoires :

- Soutien aux échanges scientifiques dans les domaines universitaire et de la recherche
→ Objectif : mise en place de nouveaux cursus et programmes de recherche
- Appel à projets permanent

Détails et formulaires de demande de soutien:

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etablissements/appels-a-projets/>

Des questions ?

Vos contacts à l'UFA pour l'évaluation

Sabine Kletzke-Vuković

+49 (0)681/93812 -166

kletzke@dfh-ufa.org

Danielle Weislinger

-163

weislinger@dfh-ufa.org

Nadia Huppert

+49 (0)681/93812 -153

huppert@dfh-ufa.org

David Chemeta

-124

chemeta@dfh-ufa.org

evaluation@dfh-ufa.org

www.dfh-ufa.org



Programme

01

Infos en ligne et attribution des allocations

02

Utilisation et justification des allocations

03

Cours de langue en ligne: présentation de DUO

04

Relations publiques

05

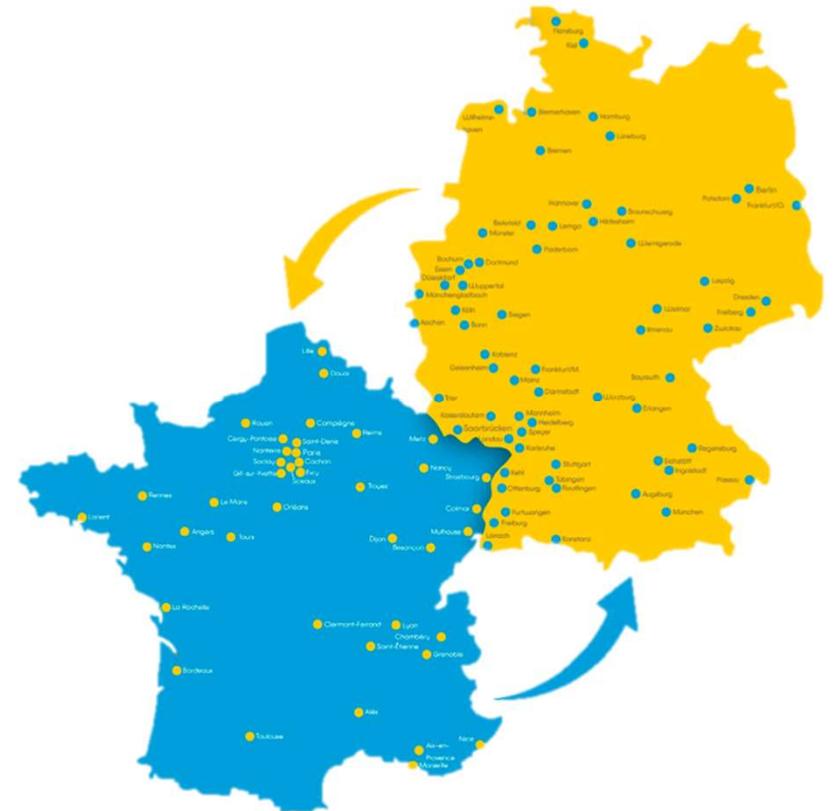
Dépôt d'une demande de soutien et évaluation

06

Formation doctorale

07

Questions ouvertes / clôture de la journée de formation



L 06

Formation doctorale & manifestations scientifiques



Les instruments de soutien



La formation doctorale

- Cotutelles de thèse
- Collèges doctoraux franco-allemands
- Programmes de PhD-Track



Manifestations scientifiques pour jeunes chercheur*euses



Rencontres préparatoires

Cotutelles de thèse

Faire une thèse en cotutelle, c'est:

- Préparer sa thèse dans deux établissements d'enseignement supérieur, l'un français et l'autre allemand, sous la responsabilité de deux directeurs de thèse
- Obtenir, après une soutenance unique, les deux grades de docteur, français et allemand
- Approcher et s'immerger dans deux cultures de recherche
- Bénéficier de davantage de débouchés professionnels sur le marché de l'emploi franco-allemand

Cotutelle de thèse

Demande de soutien

- ✓ appel à candidatures permanent
- ✓ dépôt du dossier de demande de soutien possible dans un délai d'un an à compter de la signature de la convention de cotutelle par les établissements

Soutien financier (en cas de soutien pour la préparation de la thèse & de sa soutenance commune)

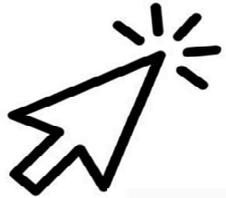
5 000 € max.

- 1) Allocation forfaitaire de **4 000 €** : couverture des frais supplémentaires induits par la mobilité du*de la doctorant*e : premier versement de 2 000 € lors de l'acceptation de la demande de soutien ; deuxième versement de 2 000 € lors de la fixation de la date de la soutenance.
- 2) Remboursement des frais de soutenance (max. **1 000 €**) : frais de déplacement et d'hébergement du jury. Pour obtenir le remboursement des frais liés à la soutenance, l'université doit envoyer à l'UFA les pièces justificatives des dépenses.

Il est possible de déposer une demande de soutien limitée au remboursement des frais de soutenance (max. 1 000 euros). Dans ce cas, la demande de soutien doit être présentée au plus tard 6 semaines avant la soutenance de la thèse.

L'appel à projets est disponible sous:

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/doctorant/cotutelle-de-these>



<https://www.dfh-ufa.org/informationen-fuer/doktoranden/these-en-ligne>

<https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/doctorant/these-en-ligne>



Universität
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

25
jahre
ans

Thèse en ligne

Actuellement, l'UFA soutient environ 150 doctorant*es qui préparent [une cotutelle de thèse](#) binationale.

Grâce à l'outil « thèse en ligne », l'UFA offre un aperçu du vaste éventail de cotutelles de thèse effectuées avec succès entre la France et l'Allemagne et renforce ainsi leur visibilité.

Cette liste étant constamment mise à jour, nous serions heureux de pouvoir y publier également un résumé de votre cotutelle de thèse. Merci de l'envoyer à l'adresse suivante :

[promotion-doctorat\(at\)dfh-ufa.org](mailto:promotion-doctorat(at)dfh-ufa.org).

Nous vous prions de transmettre vos informations sous forme de document Word ou Open-office, ne dépassant pas trois pages (taille de fichier inférieure à 6 Mo). Ce résumé devra si possible être rédigé dans deux langues, à choisir parmi les trois ci-dessous : français, allemand, anglais.

Année de la soutenance:

Veillez sélectionner



Université :

Veillez sélectionner



Enquête menée auprès des diplômé*es d'une cotutelle

Objectifs:

- Reprendre contact avec les doctorants en cotutelle de thèse
- Connaître les bénéfices retirés et les difficultés rencontrées

Résultats:

- Environ 55 % des participants ont effectué une thèse de doctorat en sciences humaines et sociales, près de 35 % en sciences et sciences de l'ingénieur
- Environ 90 % des participants voient une plus-value réelle dans la cotutelle de thèse
- Selon environ 66 % des participants au sondage disent que la cotutelle a un effet positif lors de la recherche d'emploi

➤ https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/doctorant/enquete-cotutelle?noredirect=fr_FR

Publication Cotutelle

- L'UFA propose une publication intitulée « Les procédures binationales de doctorat sous l'égide de l'UFA : les défis à relever et les avantages d'une cotutelle de thèse ».
- L'étude scientifique sur laquelle repose cette publication a été réalisée par l'Institut franco-allemand (DFI) de Ludwigsburg, en coopération avec l'UFA.
- Elle porte sur l'intégralité de la procédure de cotutelle de thèse :
 - 1) informations détaillées
 - 2) un éclairage important sur la procédure de cotutelle de thèse
- Pour établir une convention de cotutelle entre les établissements allemands et français, nous proposons une liste des points importants (Check-liste) qui sont nécessaires pour une telle convention.

Collèges doctoraux franco-allemands (CDFA)



Objectif :

- ✓ offrir aux doctorant*es des formations doctorales structurées entre la France et l'Allemagne
- ✓ ouverture à toutes les disciplines
- ✓ possibilité d'associer un pays tiers
- ✓ accent mis sur la mobilité des doctorant*es

Demande de soutien :

- ✓ publication de l'appel à projets : **2 mai**
- ✓ manifestation d'intérêt (formulaire web) à transmettre jusqu'au : **30 juin**
- ✓ dépôt de la demande de soutien (version pdf par courriel & signatures originales par voie postale) jusqu'au : **31 octobre**
- ✓ décision de soutien au plus tard en **mai N+1**
- ✓ débût de soutien : **01.01. N+2**

Collèges doctoraux franco-allemands (CDFA)



Qui peut déposer une demande de soutien ?

- ✓ établissements allemands porteurs d'une formation doctorale et *écoles doctorales* françaises
- ✓ durée de soutien : 4 ans
- ✓ possibilité de demander une prolongation de soutien

Soutien financier :

- ✓ frais de fonctionnement : 12 000 € par an
- ✓ développement d'un réseau disciplinaire : 5 000 €
- ✓ aides à la mobilité : 700 € par mois octroyés pour des séjours dans le pays partenaire ou tiers d'une durée maximale de 18 mois (somme maximale par coopération et période de soutien : 189 000 €)
- ✓ les indemnités d'expatriation (pour max. deux CDFA qui déposent une demande de prolongation de soutien et qui sont évalués comme particulièrement innovants et structurés) : 1 300 € par mois (somme maximale par coopération et période de soutien : 46 800 €)

Collèges doctoraux franco-allemands (CDFA)



Critères de qualité :

- ✓ concept de formation structuré autour du noyau franco-allemand
- ✓ caractère particulièrement innovant du programme de coopération et de formation
- ✓ qualité, faisabilité et plus-value du programme de formation doctorale et de recherche et de l'insertion professionnelle
- ✓ modules pour la mise en place de compétences méthodologiques, interdisciplinaires et interculturelles
- ✓ qualité et plus-value de la coopération scientifique
- ✓ aspect international du projet p. ex. par la possibilité de cotutelles de thèse ou l'ouverture aux pays tiers
- ✓ excellence scientifique des équipes de recherche impliquées
- ✓ collaboration, coordination et mobilité des équipes de recherche
- ✓ qualité du concept et de la structure d'encadrement
- ✓ engagement financier propre des établissements impliqués dans le projet et autres financements
- ✓ participation d'un nombre significatif de doctorant*es (notamment pour les demandes de prolongation de soutien)

Pour plus d'information : <https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/doctorant/colleges-doctoraux-franco-allemands>

Programmes de PhD-Track

Objectif :

- ✓ programmes intégrant 2 années de master et 3 années de doctorat au sein d'un programme unique d'une durée de 5 ans
- ✓ ouverture à toutes les disciplines
- ✓ possibilité d'associer un pays tiers
- ✓ accent mis sur la mobilité des participant*es

Demande de soutien :

- ✓ publication de l'appel à projets : **2 mai**
- ✓ manifestation d'intérêt (formulaire web) à transmettre jusqu'au : **30 juin**
- ✓ Dépôt de la demande de soutien (version pdf par courriel & signatures originales par voie postale) jusqu'au : **31 octobre**
- ✓ décision de soutien (même procédure d'évaluation que pour les cursus) au plus tard en **avril N+1**
- ✓ débût du soutien : **1er septembre N+1**

Programmes de PhD-Track

Qui peut déposer une demande de soutien ?

- ✓ établissements français et allemands
- ✓ les deux premières années du programme doivent déboucher sur un diplôme de master ou un autre diplôme conférant le grade de master
- ✓ être porteurs d'une formation doctorale structurée du côté allemand et pour le côté français : offrir cette formation dans le cadre d'une/d'école(s) doctorale(s)

Durée de soutien :

- ✓ 5 ans (possibilité de déposer une demande de prolongation de soutien)

Soutien financier :

- ✓ frais de fonctionnement : 15 000 €
- ✓ subvention spécifiquement dédiée à la communication : 10 000 € pour les nouvelles demandes de soutien, 5 000 € pour les demandes de reconduction de soutien
- ✓ aides à la préparation linguistique (4 500 €) et subvention pour la mise en place de mesures spécifiques pour l'encadrement numérique des étudiant*es et doctorant*es (2 000 €)
- ✓ aides à la mobilité en phase Master : 350 € par mois
- ✓ aides à la mobilité pour les doctorant*es : 700 € par mois
- ✓ les indemnités d'expatriation : 1 300 € par mois (uniquement en cas d'une demande de prolongation de soutien pour 2 programmes max. évalués comme particulièrement innovants)

Programmes de PhD-Track



Critères de qualité :

- ✓ le déroulement de la formation devra être équilibré entre les deux établissements partenaires
- ✓ la mobilité devra être significative et d'une durée minimum de 3 semestres, répartis de manière équilibrée pendant les 5 années du programme
- ✓ caractère intégré du programme qui sera effectué autant que possible au sein d'un groupe commun franco-allemand et offrira des enseignements communs à l'ensemble des participant*es, en particulier dans un objectif de préparation à la recherche pendant les deux premières années

Important :

- ✓ Il n'y a pas de garantie d'admission en doctorat à l'issue des deux premières années du programme.
- ✓ L'étudiant*e qui, après obtention du master, interrompra le programme à l'issue des deux premières années ne sera pas pénalisé*e par le remboursement de l'aide à la mobilité que l'UFA lui aura versée pendant son séjour dans le pays partenaire (application de la réglementation en vigueur pour les cursus intégrés).

Pour plus d'information : <https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/doctorant/programmes-de-phd-track-franco-allemands>

Les manifestations scientifiques pour jeunes chercheur*euses



Objectif :

- ✓ réunir dans un appel à projets les ateliers de jeunes chercheur*euses et les écoles d'été
- ✓ programme ouvert à toutes les disciplines
- ✓ possibilité d'associer un pays tiers
- ✓ les projets peuvent prévoir l'organisation d'une manifestation unique ou d'une série de manifestations structurées.

Demande de soutien :

- ✓ 3 délais pour les demandes de soutien: [15/03](#), [15/06](#) et [15/10](#)
- ✓ en règle générale : 1 appel à projets blanc + 2 appels à projets spécifiques (actuellement consacrés à la construction européenne et à l'intelligence artificielle)
- ✓ l'UFA ne soutient pas les manifestations prévues pour se tenir avant la fin de la durée des 4 mois de l'évaluation
- ✓ la manifestation devra se tenir dans les 2 ans suivant la date de dépôt du dossier de demande de soutien

Pour plus d'information : <https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/doctorant/manifestations-scientifiques-pour-jeunes-chercheurs>

Les manifestations scientifiques pour jeunes chercheur*euses



Qui peut déposer une demande de soutien ?

- ✓ Établissements d'enseignement supérieur français et allemands et organismes de recherche français et allemands

Soutien financier:

- ✓ durée de la manifestation : de 2 jours minimum à 4 semaines maximum
- ✓ le montant de la subvention dépend de la durée de la manifestation et du nombre de participant*es : en règle générale, **entre 2 000 € et 15 000 €**
- ✓ le soutien est destiné à financer la réalisation de la manifestation :
 - frais de déplacement et de séjour des participant*es
 - dépenses de communication
 - frais de publication

Critères principaux :

- ✓ présenter une dimension franco-allemande marquée, explicitée dans le dossier de candidature
- ✓ s'adresser à un public cible principalement composé de jeunes chercheur*euses

Rencontres préparatoires

Objectif des rencontres préparatoires :

- ✓ faciliter la préparation de nouveaux projets concernant des programmes d'études et / ou des coopérations en matière de recherche
- ✓ préparation de projets concrets, tels que cursus intégrés, programmes de formation doctorale ou manifestations scientifiques
- ✓ programme ouvert à toutes les disciplines et à toutes les thématiques

Demande de soutien :

- ✓ appel à projets permanent
- ✓ les demandes de soutien sont déposées 1 mois avant le début de la rencontre.

L'appel à projets est disponible sous : <https://www.dfh-ufa.org/fr/vous-etes/etablisements/appels-a-projets/rencontres-preparatoires>

Rencontres préparatoires



Qui peut déposer une demande de soutien ?

- ✓ établissements d'enseignement supérieur français et allemands, organismes de recherche, instituts universitaires français ou allemands, institutions de coopération franco-allemandes ou centres de recherche français et allemands
- ✓ une même faculté ne pourra être impliquée dans plus de deux demandes de soutien par an.
- ✓ une demande maximum par année et par coopération envisagée

Soutien financier :

- ✓ max. 2 500 €
- ✓ destiné à financer la réalisation de rencontres entre partenaires et à couvrir les frais de déplacement et de séjour

Possibilité de cumuler les instruments de soutien

Un*e doctorant*e inscrit*e dans un Collège doctoral franco-allemand (CDFA) ou un programme de PhD-Track peut :

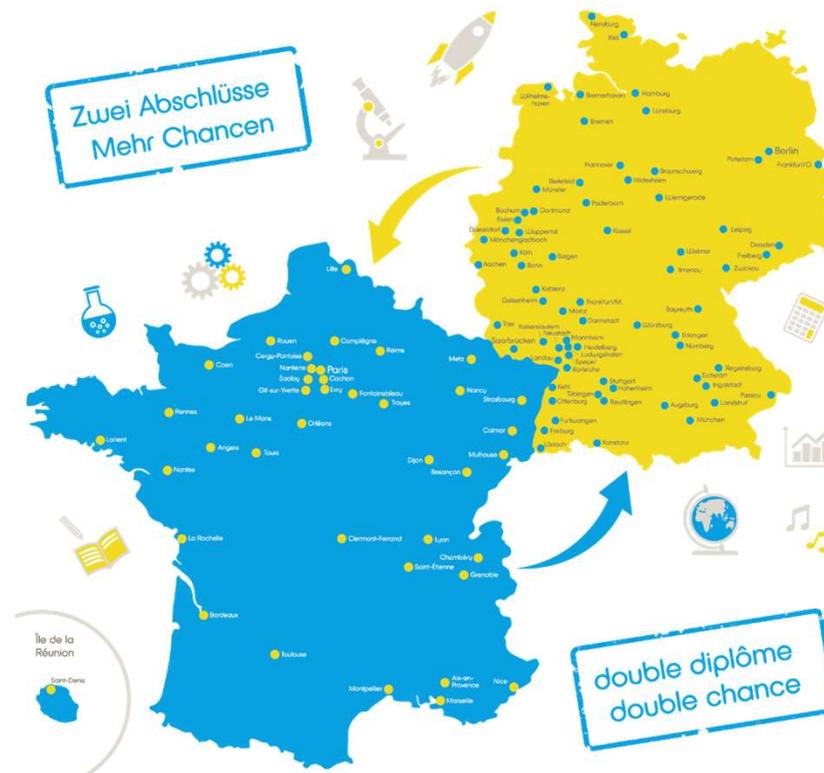
- préparer sa thèse sous forme d'une **Cotutelle** et demander un soutien financier auprès de l'UFA pour celle-ci
- percevoir une **aide à la mobilité** dans le cadre du CDFA ou programme de PhD-Track (la subvention pour une cotutelle et l'aide à la mobilité sont cumulables)
- organiser une **manifestation scientifique pour jeunes chercheur*euses** et demander un soutien auprès de l'UFA pour celle-ci

Une coopération qui propose un master franco-allemand et un PhD-Track franco-allemand dans une même discipline...

- ne pourra percevoir des aides aux frais de fonctionnement que pour le programme de PhD-Track.

Le réseau de l'UFA dans le domaine de la formation doctorale

- ✓ 34 Collèges doctoraux franco-allemands, dont 14 en coopération avec un pays tiers (p.ex l'Australie, la Suisse, l'Ukraine)
- ✓ 7 programmes de PhD-Track
- ✓ env. 300 doctorant*es en mobilité
- ✓ env. 550 docteur*es en cotutelle
- ✓ en 2023: 91 manifestations scientifiques soutenues





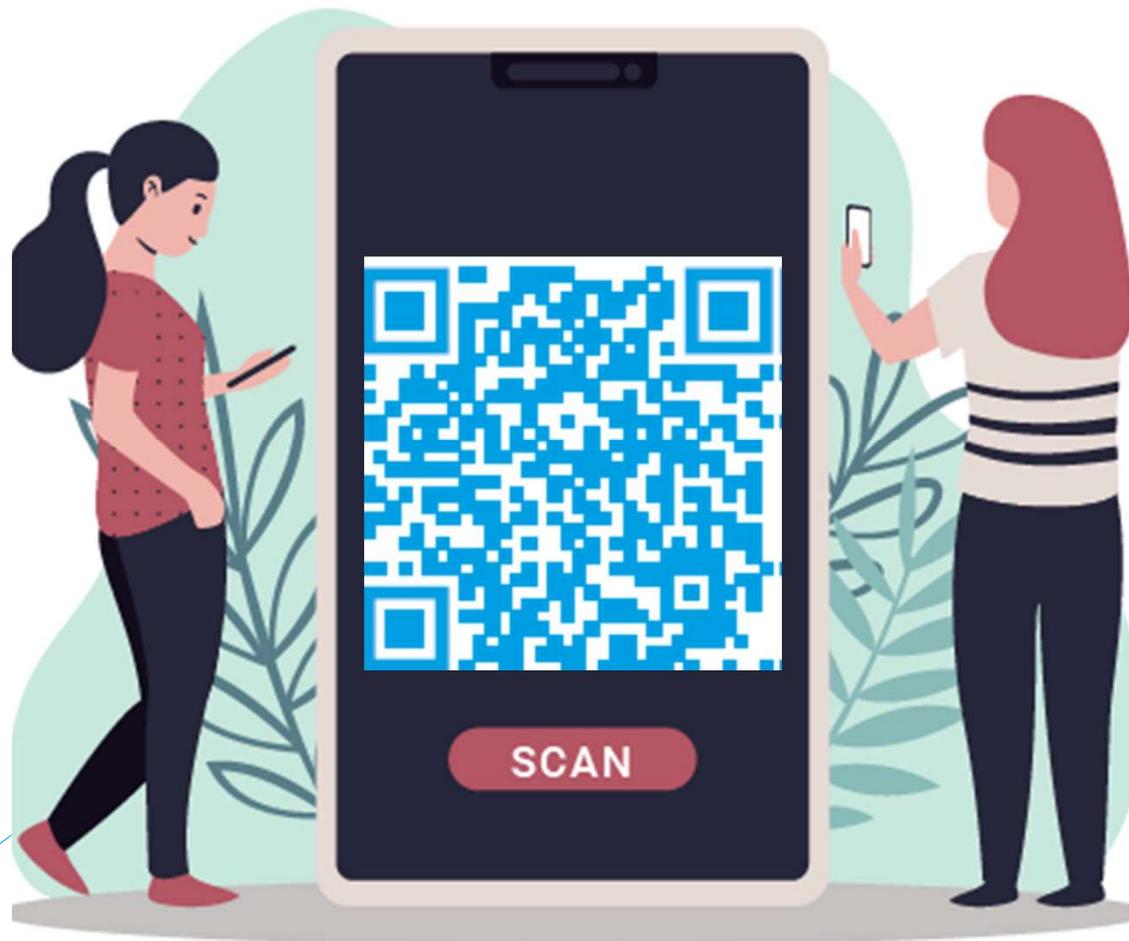
Universität
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

25
jahre
ans

Guide des programmes de soutien à la recherche

Scannez simplement ce **code QR** pour accéder à notre **guide des programmes de soutien à la recherche**.

Vous y trouverez toutes les manifestations scientifiques et tous les Collèges doctoraux et programmes de PhD-Track soutenus par l'UFA.



Des questions?



✉ Formation doctorale :

Promotion-doctorat@dfh-ufa.org

✉ manifestations scientifiques :

Maria Leprévost:

leprevost@dfh-ufa.org

www.dfh-ufa.org





”

Merci pour votre attention !

Université franco-allemande
Deutsch-Französische Hochschule

Villa Europa · Kohlweg 7 · 66123 Saarbrücken
Tel.: +49 681 93812 - 100

info@dfh-ufa.org

www.dfh-ufa.org

Folgen Sie uns auf

